

Image not found or type unknown



## Contrat de location avec une fausse date

Par **marez1982**, le **17/05/2010 à 20:56**

Bonjour, rnj'ai loué une chambre dans mon appartement a un homme, la date réelle de l'occupation de la chambre était le 01/12/2007, mais vu que cette personne avait besoin de prouver qu'elle habitait dans mon appartement depuis un an j'ai fait un contrat où la date qui figure est le 28/02/2007 et cela pour qu'elle puisse demander un titre de séjour auprès de la préfecture..je souhaite savoir les risques que j'en cours au cas où cette personne me dénonce à la préfecture suite à un conflit entre nous 2 .merci